



CONSEIL PORTUAIRE D'ARÈS

Réunion du vendredi 16 novembre 2018

La réunion du Conseil Portuaire d'Arès s'est tenue le vendredi 16 novembre 2018 à 10 heures à l'hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Jean TOUZEAU Jean-Guy PERRIERE Patrick LAFON Eric DAUGES Laurent LABARRERE	Claude CORBIERE Alain PASQUET Julien BARRE Jean-François RATEL
EXCUSES	Pascal DE LABARRIERE Maïron MARTIN Pierre POUSSE	Bruno SAVY Manuel FINESTRA Laurent OLIVIER Thomas PERUCHO
AUTRES PARTICIPANTS		
Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA Jocelyne SARRAUTE, Chef du Bureau de l'Administration Générale et Ressources Humaines SMPBA Florence LE POITVIN, secrétariat SMPBA (remplacement) Laurent PIANET, DDPP (représentant Philippe SALVAGNAC, Chef du Service Sécurité Sanitaire Animale des Aliments) Thierry LAFON, Président du CRCAA Florence VIVIER, CRCAA <u>Excusés :</u> Sabine JEANDENAND, Directrice du SIBA Delphine CATHALA, DDTM		

Monsieur Jean-Guy PERRIERE ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence et

laisse la parole à Monsieur TOUZEAU.

Jean TOUZEAU accueille l'ensemble des participants, souhaite la bienvenue aux membres du conseil portuaire et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance pour manifester sa confiance au SMPBA pour régler les difficultés dans la volonté de gérer les ports de façon coordonnée et concertée tel qu'il en a pris l'engagement.

Il tient toutefois à faire une mise au point en précisant qu'il tenait à réunir ce conseil portuaire maintenant et non le reporter après les fêtes. Les horaires des marées étant prises en compte. Il souhaite également qu'il se déroule dans un bon climat et que les actions se passent bien.

Il en profite pour rappeler le rôle du Conseil Portuaire en précisant que tous les membres sont invités. Toutes les demandes d'informations des membres peuvent être entendues.

Monsieur Thierry LAFON, considère que ce conseil est plutôt une réunion à caractère d'information du fait qu'aucun document n'ait été communiqué avant la séance et rappelle les termes des articles R5314-22 à 24 du Code des transports relatifs aux conseils portuaires.

Monsieur TOUZEAU précise que le règlement du conseil portuaire a été rédigé en prenant en compte l'ensemble des termes des articles du Code des transports.

Cyril CLEMENT répond qu'il n'était pas nécessaire de communiquer plus d'information qu'il n'y en a en ligne sur le site internet du SMPBA du fait qu'il n'y ait pas eu de nouvelles délibérations. Toutefois, Monsieur TOUZEAU rappelle et invite chacun à saisir le SMPBA afin de communiquer les points à inscrire à l'ordre du jour. Il remercie toutes les équipes pour l'organisation, le partage et la communication.

Monsieur Jean-Guy PERRIERE n'accepte pas les propos déplacés et injustifiés de Monsieur Thierry LAFON envers les services et les élus du SMPBA et l'intime de rester courtois ou de quitter la séance.

Monsieur TOUZEAU propose ensuite à Cyril CLEMENT de dérouler l'ordre du jour.

- **Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon et état des dossiers structurels en cours**

Cyril CLEMENT rappelle les objectifs du SMPBA depuis sa création il y a un an, en présentant quelques chiffres :

24 agents dont 13 SMPBA, 7 mises à disposition du Département de la Gironde, 1 mise à disposition mairie de Lanton, 3 mises à disposition d'Andernos), 7 conseils syndicaux, 91 délibérations, transferts complets réalisés des communes et du Département, 1 BP, 1 BS et deux décisions modificatives (dotations, transferts, conventions....)

Monsieur TOUZEAU présente l'avantage de proximité des services du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon et invite chacun à consulter l'organigramme afin de connaître l'interlocuteur à contacter en fonction de la problématique.

Monsieur le maire d'Arès demande qui est l'interlocuteur pour les problèmes de cabanes, etc. Cyril CLEMENT répond qu'Alain BOUIC est l'agent portuaire en poste à la capitainerie (ouverture le dimanche et en horaires variables en fonction de différentes périodes de l'année). David ROMERO pilote l'entretien et la maintenance.

- **Les principaux chantiers en cours et les évolutions :**

- montée en puissance d'un conseil consultatif de 23 usagers sur tous les ports;
- étude sur la sécurité avant les fêtes (réunion le 20 novembre à La Teste);
- finalisation du règlement de gestion (réunion le 30 novembre à Audenge);
- lancement de la rédaction du schéma d'aménagement portuaire;
- bornage des AOT : déjà commencé
- création des zones de mouillages (Andernos, Arès, Lanton) : dossiers officiels
- légère évolution de l'organisation interne (départs, besoins, missions):

- **Le budget**

- Tous les transferts ont été réalisés. L'investissement est supérieur à celui des autres années (déduction des financements du Département).
- Monsieur TOUZEAU précise que globalement les ratios sont passés de 3 à 6.

<u>BUDGET 2018</u>	<u>Budgétisé</u>	<u>Réalisé</u>
Recettes		
Budget de fonctionnement	3 449 919,06 €	2 129 679,70 € (61,73 %)
Budget d'investissement	5 616 605,64 €	3 009 276,22 € (53,58 %)
Dépenses		
Budget de fonctionnement	3 449 919,06 €	1 721 774,72 € (49,91 %)
Budget d'investissement	5 616 605,64 €	3 020 157,72 € (53,77 %)

Monsieur Jean-Guy PERRIERE demande des précisions sur le budget du port d'Arès. Cyril CLEMENT répond qu'un travail de contrôle de gestion est nécessaire afin de détailler le budget par port. Monsieur TOUZEAU émet l'idée de mutualiser les dépenses de fonctionnement dans l'intérêt des usagers, les recettes définitives permettant de couvrir les dépenses. Et précise que le budget d'investissements passe d'1 M€ à 5,6 M€ en 2018.

Comme cela a été précisé dans les statuts du SMPBA, les investissements par commune ne pourront être inférieurs à ce qu'ils étaient sous gestion de la commune. S'il n'y a pas eu d'investissements en 2018, des opérations d'entretiens maintenances ont été réalisées. Un marché important tout corps d'état en cours de rédaction va permettre de rénover intégralement les cabanes en 2019.

- **Evolutions tarifaires**

Bilan 2018

- Première année d'homogénéisation à l'échelle des 14 ports;
- Nouveaux outils de gestion portuaire (portail Alizée) et comptable ;
- Calendrier étalé sur 2018 (mise à jour des bases de données, souhaits des professionnels);
- Plan d'eau terminé (sauf renouvellements), terrestre en cours;
- Fin des redevances exceptionnelles perçues (au bénéfice des professionnels, par une baisse significative et/ou par la prise en compte intégrale de l'entretien des ouvrages);
- Taux de recouvrement très important;
- Vigilance suggérée aux usagers car « dynamisme » des paieries.

2019

Avancement 2018:

(montants arrondis en TTC)

500k€ à facturer

- Recettes conformes aux prévisions pendant la préfiguration.
-

	Plan d'eau	Terrestre	Remarque
ARES	9 220	39 214	
ANDERNOS	436 163	49 759	reste terrestre Ateliers
LANTON	357 700	22 686	
GUJAN	118 705	en Cours	
LA TESTE	281 939	27 666	reste terrestre La Teste Centre
TOTAL	1 203 727	139 325	1 343 052

Physionomie l'an prochain (sous réserve du vote du Conseil Syndical du 8 janvier 2019):

- Aucune augmentation (en revanche application complète notamment sur le plan d'eau pour les grandes unités avec équipements complets);
- Extension de la réduction de 30% pour les bateaux patrimoniaux à tous les ports compte tenu des frais d'entretien que génèrent ces derniers;
- Correction tarif de passage catégorie B et C;

Calendrier:

Plan d'eau en avril-juin 2019; terrestre en juillet-septembre 2019;

• Travaux et programmation

Réalisés et en cours cette année:

- opérations en entretien maintenance pour un total de 10 000 € environ dont:
 - petit entretien maintenance cabanes, couvertures
 - sécurité sur voiries et élagage
- commande notifiée sur reprises maçonnerie, remplacement de menuiseries (22000€)
- accompagnement des pros sur problématique déchets coquilliers.
- Bornage des AOT.

• A venir:

- Marché à bon de commande pour ravalements complets de cabanes,
- Sécurisations de futurs emplacements plans d'eau publics (nouvelle liste d'attente),
- Programme pour aménagement d'un ponton avec Siba,
- Programme pour aménagement voiries
- Diagnostique et aménagements sur Aire de carénage
- Installation provisoire du Siba (ex cabane M Gravaud);
- Programme construction cabane capitainerie/Siba/sanitaire/...;

Gestion des déchets des coquilles d'huîtres :

La problématique de la gestion des déchets des coquilles est évoquée et discutée entre les professionnels qui souhaitent la mise en place d'une solution efficace. Quelques idées : valorisation de la coquille d'huître en matières premières (nettoyage et revente, impact carbone, transport coquille broyée, etc).

L'objectif premier était d'éviter l'entassement de coquilles, Monsieur Jean-Guy PERRIERE propose de mener une réflexion sur la réutilisation de la coquille d'huître dans le cadre d'une évolution des années futures.

Toilettes :

Monsieur le maire informe qu'un projet d'installation de toilettes à côté du CCAS est en cours (au bout du chemin du littoral).

Monsieur Jean-Guy PERRIERE rappelle que la prise de parole est prise en compte et que rien ne sera fait sans tenir compte des différents avis. Il propose à cet effet de faire un tour de table pour écouter les différentes remarques et demandes sur l'aménagement du port.

- Conflits d'usage : comment aménager le port
- Mauvaise gestion des bateaux : eaux grises et eaux noires
- Facilités pour l'utilisation du réceptacle
- Besoin d'un terre-plein à usage collectif
- Délimitations
- Aménagement pour travailler à l'abri pendant la saison de l'hiver.

Monsieur Thierry LAFON précise que compte tenu de l'exiguïté actuelle il est nécessaire de disposer de plus d'ergonomie. Cyril CLEMENT propose une zone de stockage permettant la surveillance des professionnels.

Monsieur Jean-Guy PERRIERE souhaite pérenniser le démontage des restaurants tous les hivers.

• Le dragage :

- En 2018:

- Travaux d'entretien du site de La Mole;
- Opérations ponctuelles entrées Betey et port ostréicole à Andernos;
- Programme et dossier environnemental La Teste centre;
- Programme dragage Port Ostréicole Andernos;
- Quelques opérations d'entretien des ouvrages à Lanton;

- Actuellement:

- Dragage du port de Gujan;
- Instruction dossier La Teste/Canelette/ Prés Salés (retard prévisible);
- Dossier environnemental Andernos
- Entretien site des Quinconces à Andernos;

A venir 2019:

- Suite et fin Port de Gujan (en phase avec le calendrier à ce jour)
- Travaux La Teste Centre;
- Dragage Port Ostréicole Andernos;
- Programme à prévoir Cassy à Lanton;

• Gestion Portuaire – Règlement de gestion :

Bilan police portuaire 2018:

- 32 mises en demeure légales, avant poursuites;
- 8 Saisines du TA par le SMPBA:
 - 6 requêtes sur le fond (3 condamnations, 2 délibérés, 1 instruction (CGV à la signature);

- 2 référés (1 rejeté (pas d'urgence), 1 injonction de faire).
- 3 Saisines contre le SMPBA
 - 2 sur le fond (1 fin instruction et 1 désistement).
 - 1 référé contre de SMPBA, rejeté.
- 1 appel au Conseil d'Etat, rejeté.